

Ecarts fréquents lors des audits selon ISO 17025 (3/5)

5.2 - Personnel

§ 5.2 : Le chef de service est habilité à réaliser certains essais mais **il ne pratique pas/plus depuis 5 ans** et il ne peut apporter **la preuve du maintien de ses compétences**.

§ 5.2 : **La grille de compétence** du laboratoire n'est pas en adéquation avec les **fiches d'habilitation**.

§ 5.2.4 : **La formation interne de nouveaux opérateurs** est formalisée mais **aucune preuve quantitative** ne peut être montrée (pas de listing, pas de résultats comparatifs), les **critères d'appréciation** ne sont pas définis.

5.4 - Méthodes d'essais et validation des méthodes.

§ 5.4 : Non respect de la **méthode d'essai décrite dans la norme** (absence de formalisation de ces dispositions dans l'**instruction** correspondante).

§ 5.4.6 : Les **feuilles EXCEL** utilisées pour le calcul de l'incertitude **ne sont pas référencées** dans la documentation **ni protégées**.

§ 5.4.6 : L'**instruction d'estimation des incertitudes** de mesure présente des **incohérences** : facteur d'élargissement systématiquement pris à $k=2$ (absence de vérification du degré de liberté avec la formule de Welch-Satterthwaite), non prise en compte de certains facteurs influents, incertitude type exploitée comme une incertitude élargie, incertitude sous évaluée.

§ 5.4.6 : Le laboratoire fournit les incertitudes de mesures mentionnées à titre d'exemple dans les normes d'essais.

§ 5.4.6 : Le laboratoire utilise un logiciel du commerce pour estimer ses incertitudes mais toutes les causes d'erreurs n'ont pas été recensées par le laboratoire et la méthode de calcul utilisée n'est nullement expliquée.

§ 5.4.6 : Les **feuilles EXCEL** utilisées pour le calcul de l'incertitude **ne sont pas validées**.

5.5 - Equipement

§ 5.5 : Le **matériel n'est pas raccordé** dans la plage où il est réellement utilisé (exigence du laboratoire non formalisée sur la commande passée au prestataire).

§ 5.5 : Le laboratoire ne s'assure pas de **vérifier un point important de la norme** qui peut avoir une influence directe sur les résultats.

§ 5.5 : Le site internet de l'organisme fait référence à l'accréditation avec son N° mais **sans citer la portée d'accréditation et le moyen de la consulter**.

§ 5.5.5 : **Les logiciels** utilisés par le laboratoire **ne sont pas identifiés ni référencés** dans la documentation.

§ 5.5.8 : Certains matériels raccordés ne possèdent aucune étiquette mentionnant : **la date de raccordement, la date du prochain raccordement, la conformité de ce raccordement** et les **restrictions éventuelles**.